



# L'@ctualité des services de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde



## Les vœux du préfet de région pour 2017

Le préfet de région, Pierre DARTOUT, a présenté ses vœux à la presse le jeudi 19 janvier. Ce fut l'occasion de revenir sur la lutte contre le terrorisme et les dispositions prises pour sécuriser les grands rassemblements, l'emploi et la baisse du nombre de demandeurs d'emploi en Nouvelle-Aquitaine sur un an, le logement social et les mesures prises par l'État pour contraindre les communes carencées à construire des logements sociaux, la grippe aviaire ou encore sur la réorganisation des services de délivrance des titres administratifs. Le préfet a également profité de cette cérémonie pour annoncer l'ouverture du compte Facebook des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine. [Se rendre sur le compte Facebook](#)



## Chiffres du chômage de décembre 2016

Fin décembre 2016, en Nouvelle-Aquitaine, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 295 165. Ce nombre diminue de 0,6 % sur trois mois (soit -1 700 personnes), progresse de 1,5 % sur un mois et recule de 3,3 % sur un an. Toutes catégories confondues (A, B, C), le nombre de demandeurs d'emploi s'établit à 496 500 fin décembre. Il diminue de 0,1 % sur trois mois, est stable sur un mois mais progresse sur un an de 0,3 %.

En Gironde, le nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A) s'établit à 89 876. Ce nombre augmente de 0,3 % sur trois mois, de 2 % sur un mois, et diminue de 1,9 % sur un an. Toutes catégories confondues, il augmente de 1,7 % sur un an.

[Consultez les chiffres de l'emploi en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde](#)



## Expérimentation de l'apprentissage jusqu'à 30 ans

La Nouvelle-Aquitaine fait partie des sept régions françaises qui proposent désormais la voie de l'apprentissage aux jeunes de 25 à 30 ans. Cette dérogation à la limite d'âge des apprentis, permise par [le décret n°2016-1998 du 30 décembre 2016](#), est prévue du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2019. Chaque région devra ensuite adresser un bilan à l'Etat. Le gouvernement remettra alors au Parlement, avant le 1<sup>er</sup> juillet 2020, un rapport pour chacune des expérimentations, qui s'acheminera vers une éventuelle généralisation. [Lire le grand dossier sur l'apprentissage](#)



## Influenza aviaire et aides de l'Etat

Le ministère de l'Agriculture a dénombré 187 foyers à H5N8 hautement pathogènes dans des élevages en France dont 79 en Nouvelle-Aquitaine : dans les Landes (64 foyers), le Lot-et-Garonne (7 foyers), les Pyrénées-Atlantiques (5 foyers) et les Deux-Sèvres (3 foyers). Ces foyers concernent essentiellement des élevages de palmipèdes. Les éleveurs et accoueurs seront indemnisés selon des barèmes établis sur les mêmes bases que celles appliquées lors de la précédente épizootie. Ainsi l'Etat prendra en charge la valeur des animaux abattus et les pertes économiques liées au vide sanitaire. Les efforts seront déployés pour mettre en place les premiers versements d'ici début mars. En savoir plus : [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)



## INSEE : 5 879 144 habitants en Nouvelle-Aquitaine au 1<sup>er</sup> janvier 2014

Entre 2009 et 2014, la région Nouvelle-Aquitaine gagne 170 650 habitants portant sa population à 5 879 144 habitants. Sa croissance est portée par son solde migratoire. Même si l'excédent migratoire profite à tous les départements, les départements du littoral progressent plus sensiblement. La croissance démographique des 50 plus grandes communes de la région est inférieure à celle des communes moins peuplées. On peut également noter qu'un quart de la population régionale vit en Gironde et qu'un tiers de la population régionale habite dans les 50 plus grandes communes. [Lire l'étude](#)



## Appel à projets 2016/2017 « Initiative pour l'Emploi des Jeunes

La Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) de Nouvelle-Aquitaine renouvelle l'appel à projets relatif à l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes pour les départements de la Dordogne, de la Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques. L'objectif est de repérer et accompagner les jeunes NEET, (sans emploi et ne suivant ni études ni formation) en leur proposant un parcours d'accompagnement « priorité à l'autonomie ». La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mai 2017, en ligne sur l'application « Ma Démarche FSE ». [Consulter l'appel à projets](#)



## Zoom en Gironde

### FORD Aquitaine Industries

Pierre DARTOUT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine a réuni lundi 16 janvier 2017 les collectivités territoriales et les élus concernés par la situation de l'entreprise Ford Aquitaine Industries (Conseil régional, Conseil départemental, Bordeaux Métropole, Mairie de Blanquefort et la députée de la circonscription). Une réunion est prévue le 9 février pour demander la présence des pouvoirs publics au sein d'un comité de suivi. L'objectif de cette participation est double : d'une part, organiser une discussion constructive autour du futur de l'usine et d'autre part, s'assurer du maintien de l'emploi et de l'activité. [Lire le communiqué de presse](#)



### Amélioration de la desserte du bassin d'Arcachon

L'État a lancé la concertation publique autour du projet d'amélioration de la desserte du bassin d'Arcachon par l'axe A660/RN250. Cet axe constitue la voie routière principale entre l'agglomération bordelaise et le Sud du Bassin d'Arcachon, avec plus de 30 000 véhicules par jour (hors période estivale). La consultation publique s'achèvera le 3 février 2017. Elle a pour objectif de recueillir les observations du public sur les propositions d'aménagement visant à la fois à fluidifier le trafic et à maintenir des dessertes de proximité. Le territoire concerné par ces aménagements couvre les communes de Gujan-Mestras et de la Teste-de-Buch. [Lire le communiqué de presse](#)



### Signature du 1<sup>er</sup> contrat de ruralité en Gironde

Pierre DARTOUT, préfet de la Gironde et le président de la communauté de communes du Réolais en Sud-Gironde ont signé fin décembre le contrat de ruralité pour le territoire du Réolais en Sud Gironde en présence des porteurs et des partenaires du contrat. Equivalent du contrat de ville, il vise à coordonner les moyens techniques, humains et financiers afin d'accompagner la mise en œuvre d'un projet de territoire. En Gironde, trois autres contrats sont en cours d'élaboration dans le Médoc, le Libournais et le Blayais et seront signés d'ici l'été 2017. En Nouvelle-Aquitaine, neuf contrats de ruralité ont déjà été signés. [Lire le communiqué de presse](#)



### Dispositif hivernal d'accueil des sans-abris

Dès le 1er novembre 2016, 175 places d'hébergement d'urgence sont venues s'ajouter aux 833 places ouvertes tout au long de l'année par l'État. Le dispositif a été progressivement renforcé avec l'ouverture de places supplémentaires à Pessac, à Cenon, à Bordeaux et le déclenchement du plan grand froid le 16 janvier portant à 307 le nombre de places d'hébergement hivernal et à 154 les places en hébergement exceptionnel dans des gymnases réquisitionnés. C'est ainsi un total de presque 1 300 places qui étaient ouvertes pour les personnes vulnérables. En lien avec les collectivités et les associations de protection civile, l'État a procédé au renforcement du 115 et des maraudes. Les services du SDIS, de la gendarmerie et de la police ont été mobilisés afin de détecter les situations difficiles. Le 16 janvier, le préfet s'est rendu au 115 pour rencontrer les équipes de permanence. Dans la région Nouvelle-Aquitaine, un dispositif équivalent a permis d'ouvrir pour la période hivernale environ 950 places d'hébergement d'urgence en plus des 3 500 places ouvertes toute l'année.

## L'@ctualité dans les départements de la région

Préfecture de la Charente  
[www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr)

Préfecture de la Creuse  
[www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)

Préfecture des Landes  
[www.land.es.gouv.fr](http://www.land.es.gouv.fr)

Préfecture des Deux-Sèvres  
[www.deux-sevres.gouv.fr](http://www.deux-sevres.gouv.fr)

Préfecture de la Charente- Maritime  
[www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)

Préfecture de la Dordogne  
[www.dordogne.gouv.fr](http://www.dordogne.gouv.fr)

Préfecture du Lot et Garonne  
[www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr)

Préfecture de la Vienne  
[www.vienne.gouv.fr](http://www.vienne.gouv.fr)

Préfecture de la Corrèze  
[www.correze.gouv.fr](http://www.correze.gouv.fr)

Préfecture de la Gironde  
[www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr)

Préfecture des Pyrénées Atlantiques  
[www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

Préfecture de la Haute-Vienne  
[www.haute-vienne.gouv.fr](http://www.haute-vienne.gouv.fr)

Une question ? Une suggestion ? Vous souhaitez vous inscrire à notre liste de diffusion pour recevoir notre Lettre d'@ctualité ?

**Contact : Bureau de la Communication Interministérielle de la Préfecture** [pref-communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref-communication@gironde.gouv.fr)

 [www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine) [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr)

Suivez l'actualité de l'État en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde sur [Twitter](#) 